



**AUX MEMBRES DU CONSEIL
PROVINCIAL DU HAINAUT**

N. réf. : SD
Le 21 juin 2019

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 25 juin 2019 :

□ **QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE.-**

I. **Domaine de Claire-Fontaine.-**

Question de Mme la Conseillère provinciale Julie CRUCKE.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

Armand BOITE
Président du Conseil provincial

W W W . H A I N A U T . B E

La Direction générale provinciale

Service du Conseil provincial et du Collège
Rue Verte, 13 - 7000 MONS | Tél.: 065 401 742 - 065 401 762 - Fax: 065 319 331

CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du 25 juin 2019

Question orale d'actualité

Domaine provincial de Claire-Fontaine

Monsieur le Gouverneur du Hainaut,
Monsieur le Président du Conseil provincial,
Mesdames et Messieurs les Membres du Collège provincial,

Le 1^{er} juin dernier, un samedi, le temps était beau, idéal pour aller passer une journée au domaine provincial de Claire-Fontaine. Quelle ne fut pas ma déception de l'après-midi avortée sur place.

Déjà avant l'entrée, sur le parking, traîne une voiture visiblement abandonnée là depuis un long moment sans plaque d'immatriculation.

A l'entrée, les tarifs affichés sont encore ceux de 2018 alors que nous sommes en 2019 depuis déjà 6 mois.

Au guichet, rien n'est stipulé sur les activités disponibles. L'entrée se paie donc au prix plein (de 2018) mais, une fois entré, surprise : aucune activité n'est accessible, ou presque.

Seule la pleine de jeux pour les petits et la descente en tyrolienne à travers le lac sont ouverts. Pas d'acrobranche, pas de mini-golf et, cerise sur le gâteau par le temps chaud qu'il faisait, pas de pédalo ni de baignade. Renseignements pris auprès du personnel présent, une partie des activités ne sont disponibles qu'à partir du 15 juin.

Ajoutez à tout cela que les toilettes et vestiaires sont dans des containers car en travaux et que la cafeteria est également en rénovation, vous finissez par vous demander pourquoi avoir payé pour des activités accessibles gratuitement dans n'importe quel parc public de la région.

Comment se fait-il que l'accessibilité des activités ne soit pas prévue en fonction des conditions météorologiques annoncées comme c'est le cas dans d'autres domaines provinciaux ou, par exemple, au centre de délasserment de Charleroi. Quand on voit les reportages qui ont eu lieu sur ce dernier, pris d'assaut avec le beau temps, on ne peut que déplorer le manque de proaction de la Province pour en faire de même avec son domaine.

Comment se fait-il que les tarifs soient toujours ceux de 2018, 6 mois après le passage en 2019 ?

Pourquoi le prix à payer est-il complet alors que la plupart des activités sont fermées ? Pourquoi l'inaccessibilité des activités n'est-elle pas renseignée à l'entrée pour que les visiteurs puissent choisir d'y entrer en connaissance de cause ?

Quand les travaux des sanitaires et de la cafeteria ont-ils débuté ? Quelle est la date prévue pour leur fin ?

A la vue de ces éléments, alors que la Province dispose d'un domaine agréable à fréquenter aux beaux jours, nous ne devons pas nous étonner que les habitants du Hainaut et d'ailleurs finissent par choisir de ne plus s'y rendre. C'est encore une fois l'image de la Province qui en prend un coup, sans compter que les informations sur internet ne mentionnent rien non plus et datent toujours de 2018 (et sont difficiles à trouver).

Julie CRUCKE
Conseillère provinciale.